



DOSSIER THÉMATIQUE

académie
Aix-Marseille **É**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

INTRODUCTION :

Le thème développé dans cette section marque une spécificité forte du Château d'If liée essentiellement à sa fonction de prison d'Etat : lors des secousses révolutionnaires du XIX^e siècle, la forteresse abrita les plus fortes concentrations de détenus de son histoire. Alors que les pierres parlent peu en règle générale, les témoignages concentrés dans la cour centrale puis les traces de la galerie du rez-de-chaussée, révèlent de manière très originale des noms et appartenances politiques.

La première section montrera l'aspect programmatique des inscriptions, la seconde, la volonté d'imiter les quarante-huitards sous la commune mais aussi l'empêchement volontaire d'en conserver la mémoire. La troisième, plus légère, invitera le lecteur à une découverte de ces traditionnels vestiges, au sens étymologique du terme, du passage des visiteurs dans les lieux essentiels.

1. LES INSCRIPTIONS DE 1848

Les prisonniers de 1848¹ laissèrent témoignage de leur présence en gravant la pierre du Midi² sur trois faces nord, est et sud de la cour du Château. Plus d'une centaine d'inscriptions mentionnent leurs noms, profession, appartenance politique ou dessinent les symboles forts de leurs convictions. Trois inscriptions plus importantes ornent également la cour, au-dessus de la porte d'accès par exemple.



Cour des prisonniers



Cour intérieure, graffitis des prisonniers



Inscription de 1848, au-dessus de la porte d'accès à la cour du château

On distingue les formes rectangulaires, les plus nombreuses, cartouches souvent dimensionnés à l'identique, les médaillons et les grands formats, les motifs gravés ou taillés.

La « frise » commence par la gauche au pied de l'escalier, avec une pierre sculptée puis une autre laissée vierge. Les cartouches se regroupent sur généralement deux rangées superposées³, situées à hauteur d'œil et de main, ce qui avait pour but de faciliter le travail du sculpteur. L'organisation est celle d'un « programme » iconographique ébauché progressivement par des hommes jeunes dont on reconnaît la main, pas plus de deux ou trois probablement, avec un souci de symétrie par rapport à la porte principale, qui s'est retrouvée flanquée de l'ironique sentence « Hôtel du peuple souverain ».

¹ Voir axe « la vie du lieu », troisième partie « une forteresse prison », 2) « quels types de prisonniers »

² Pierre se travaillant facilement, voir axe « le monument comme source », deuxième partie « les matériaux de construction »

³ Parfois une ou trois, mais bien plus rarement



Graffiti de brissonnier

La composition est toujours la même : chaque pierre est travaillée comme un support unique. Le tour reproduit une moulure, parfois une chaîne. Le nom du détenu figure en majuscules, suit en général en écriture cursive son « identification » : **démocrate, républicain ou socialiste** sont les trois appellations les plus fréquentes. La date s'établit en bas à gauche et à droite, et se limite dans le temps à juin 1848⁴, seules une ou deux mentionnent précisément les journées du 22 ou du 23 juin 1848. Souvent, un détail est ajouté : un motif floral, un rappel de la profession (une paire de ciseaux, un bassin de barbier...), parfois un animal, comme le lézard.



Série de cartouches sur deux bandes



Cartouche avec bordure en forme de chaîne de forçat, le détenu était « républicain »

On se demande rapidement à quelles fins cet ensemble unique a été réalisé. M. Billou, spécialiste de la question⁵, penche pour la conception particulière d'une forme de mémorial, projet original réalisé par les prisonniers eux-mêmes en attente de leur condamnation. En effet, les ressemblances sont fortes avec l'art funéraire, sa technique et ses constantes (mention des noms, état et dates par exemple). Il se serait agi pour ces hommes jeunes de mentionner leur présence et leurs idéaux, d'affirmer leur combat et de créer un lieu conservant leur nom, de leur vivant. Les risques encourus dans le cadre de leur lutte étant notoirement importants, ce que confirmera parfois la série de procès de Valence en 1849, on peut y voir un exutoire visant à conjurer une issue potentiellement fatale.

Il est intéressant de se dire qu'une entreprise aussi ostensible n'a pu qu'être favorisée par les geôliers (et peut-être l'administration en général, notamment par le préfet Peauger) pour occuper les détenus en évitant les troubles dans cette prison où s'entassaient trop d'hommes ou par tolérance pour ces hommes qui payaient ainsi pour leurs idées républicaines.

⁴ Début de l'événement qui entraîne l'arrestation des détenus, voir note 1.

⁵ François Billou est historien de formation, a collaboré à l'ouvrage sur le Château d'If dans la collection « Itinéraires » et est actuellement agent au château.

2. LES INSCRIPTIONS DE LA COMMUNE

Au XIX^e siècle, les déchirures ne se limitèrent pas aux épisodes révolutionnaires de 1848 et 1851. La Commune marseillaise amena également son lot de prisonniers à l'f.⁶ Les inscriptions, elles, sont nettement plus difficiles à lire et identifier, et pour cause.

La place centrale était occupée par les inscriptions de 1848, mais un système à peu près similaire semble s'être développé à cette occasion. Situées dans la galerie, au fond, sur une chaîne d'angle⁷, elles utilisent le même support : la pierre du Midi. Par manque de place, ce sont 4 ou même 6 noms qui sont reportés sur la même pierre. Or, ces inscriptions ont été systématiquement effacées, griffées, martelées. Pour quelle raison ? De même que les inscriptions de 1848 ont été visiblement autorisées et demeurent quasiment intactes (à part quelques effacements dus au temps ou à des actes de vandalisme isolés), de même le saccage de leurs consœurs de 1871 n'a-t-il pu qu'être consenti (voire commandité ?), cette fois en forme de « *damnatio memoriae* »⁸ selon des usages bien connus depuis l'Antiquité.

3. LES GRAFFITIS



Motif original en forme de cœur, mur menant à la cellule de l'abbé Faria.

Les graffiti se retrouvent souvent à l'étage dans les cellules individuelles. On distinguera ceux du XIX^es. des plus modernes car l'entour des pierres est souvent travaillé. Dans la cellule dite de « l'homme au masque de fer », sur le montant de la cheminée face à l'entrée, un très bel exemple représente, sous une rose et une fontaine, Marianne avec deux profils bourbonniens à sa droite. Deux noms, Martel et Pax les séparent.

Autre témoignage du temps, le couloir amenant à la tour saint Christophe est fortement graffité. L'obscurité, le fait que l'endroit soit moins surveillé et très au calme a sûrement encouragé les auteurs depuis des décennies. Devenu un véritable palimpseste, il alterne les styles, et révèle une grande diversité des outils employés, noir de fumée, stylo, crayon. Le contenu lui aussi s'est modifié par rapport aux manifestes du rez-de-chaussée et redevient celui de tous les lieux où l'on souhaite laisser trace de son passage : des noms, une date, parfois une déclaration ou promesse d'amour.

6 Voir note 1

7 Face à la reproduction du rhinocéros de Dürer (axe « vie du lieu », première partie)

8 *Damnatio memoriae* : décision légale visant à faire effacer ou marteler toutes les effigies, représentations, inscriptions et tous les textes officiels qui mentionnent un « ennemi de l'Etat », y compris un prince ou un empereur (par exemple Néron après 68 ou Geta, frère de Caracalla, en 212 ; ou à Venise dans le palais des Doges le portrait du doge Falier par Tintoret a été effacé de la galerie après sa mise à mort pour trahison)



Graffitis

Pour en savoir plus :

Retrouver les autres ressources pédagogiques en [cliquant ici](#)

Pour en savoir plus, découvrir d'autres sites et d'autres ressources pédagogiques, rendez-vous sur <http://action-educative.monuments-nationaux.fr>